2019
Nouveau projet
2022

Maison de la Gibauderie

Assemblée Générale du Samedi 5 juin 2021

- Rapport moral, rapport d'activité et rapport financier 2020
- Rapport d'orientation et budget prévisionnel 2021

Maison de la Gibauderie

Association de gestion et d'animation de la Maison de la Gibauderie
111 rue de la Gibauderie - 86000 POITIERS - 05 49 47 83 57
accueil@maison-gibauderie.fr - http://www.maison-gibauderie.fr

Sommaire

I. RAPPORT MORAL 2020 3

II. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020 4

1. LES ACTIONS LIEES AU COVID 19 5

2. LA PLACE DES BENEVOLES PENDANT LA CRISE COVID 5

3. PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE 5

4. FAMILLES ET PROJETS PARTICIPATIFS 9

5. ANIMER LE PROJET ASSOCIATIF 17

A. Partenariats et affiliation 17

B. Vie des instances statutaires 18

C. Ressources humaines bénévoles 18

D. Ressources humaines salariées 19

1) Politique de formation 19

2) Evolution de l'équipe salariée en 2019 19

3) Organigramme Mai 2021 20

III. RAPPORT FINANCIER 2020 21

IV. RAPPORT D'ORIENTATION 2021 22

V. BUDGET PREVISIONNEL 2021 32

RAPPORT MORAL 2020

Chères adhérentes et adhérents de la Maison de la Gibauderie,

L'année 2020 a imposé pour nous tous des besoins nouveaux et impérieux. En effet les deux confinements successifs ont majoré l'isolement pour la plupart, surtout dans l'âge avancé. Ils ont rompu la scolarité pour les plus jeunes et brisé l'élan d'émancipation chez les adolescents. Ils ont occasionné une tension anxieuse pour tous.

La Maison de la Gibauderie s'est vue contrainte de supprimer des activités qu'elle accueillait, de fermer ses portes aux partenaires hébergés, d'abandonner la programmation culturelle, d'annuler des fêtes. Dans l'espace public, l'Autre est devenu un danger pour chacun et chacun est devenu un danger pour l'Autre… Quel défi pour le lien social !

Je peux dire aujourd'hui que ce défi a été relevé avec adaptabilité, créativité et détermination par l'équipe salariée de la Maison de la Gibauderie. La gouvernance associative, de son côté, a réagi immédiatement et a redoublé d'implication. De nombreux bénévoles ont tenu à poursuivre leur engagement, en respectant les règles de prudence. Cette synergie bénévoles-salariés a permis, me semble-t-il, de développer une politique et des actions de crise adaptées au contexte.

La situation nous imposait ces nouvelles actions, certes. Mais nous avons aussi trouvé là l'opportunité d'accélérer fortement la réalisation de nos objectifs. C'est ainsi que nous sommes sortis des murs de la Maison pour aller vers la population, soit physiquement, soit par contact téléphonique, soit – pour les jeunes – par échanges sur les réseaux sociaux.

Nous avons ainsi consolidé nos missions auprès des familles et auprès des personnes isolées. Nous avons aussi porté, dès le confinement 1, une attention vigilante aux enfants les plus à risque de désocialisation et à leurs parents. Nous avons bien entendu poursuivi et étendu notre mission d'accueil de loisirs, notamment lors du confinement. Nous répondions alors à une collaboration en bonne intelligence avec la Ville et les autres centres sociaux.

Nous voulions développer le « pouvoir d'agir » des habitants. Nous voulions aussi, vous vous en souvenez probablement, travailler sur l'idée de « bien vieillir ». Nous nous en sommes donné les moyens humains en créant une équipe salariée vouée à ces projets et menée par la référente Sandra Doray-Dufaud, accueillie cette année 2020. Les habitants, là encore, ont adhéré à la démarche et tout le monde est à l'œuvre.

Je suis reconnaissant envers l'équipe salariée qui a su, je l'ai dit, s'adapter très rapidement. De notre côté, nous avons réalisé un maintien total des salaires en activité partielle pour compléter les aides d'Etat. Nous avons versé des primes exceptionnelles pour les salariés exposés au risque sanitaire au printemps dernier.

Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui sont intervenus cette année. Ils et elles ont été beaucoup moins nombreuses ou présentes, mais je crois savoir que ce désengagement n'était choisi que par défaut de pouvoir agir. Je suis certain qu'au contraire il a occasionné beaucoup de frustration. J'en suis désolé. D'autant plus que nous avons constaté, cette année, à quel point la collaboration des bénévoles et des salariés est efficace.

Au centre de cette efficacité, de ces synergies et dans l'œil du cyclone, il y a le directeur. Au risque de blesser sa modestie je voudrais remercier très chaleureusement Aurélien Lautard. Aurélien est à la tête de l'équipe depuis trois ans et il est, par ses qualités humaines et ses compétences, une personne précieuse.

J'ai aussi plaisir à remercier nos partenaires financeurs. Nous avons étroitement travaillé avec les élus municipaux de Poitiers d'alors dès le premier confinement, même s'il avait été utile d'élever le ton pour que la voix des Conseils d'Administration soit entendue. Au changement de municipalité, nous avons trouvé à la Ville un partenaire dynamique et convaincu comme l'équipe précédente de l'importance de notre rôle social.
La Caisse d'Allocations Familiales nous a elle aussi renouvelé sa confiance en finançant nos projets.
Je tiens à préciser que ces deux partenaires ont maintenu leurs subventions malgré la mise à l'arrêt de certaines de nos activités, nous permettant ainsi de continuer à construire notre projet.

Merci.

Pour le Conseil d'Administration, le Président, Bruno FAYE.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Dans son Projet d'Animation Globale 2019-2022, la Maison de la Gibauderie entend défendre les orientations suivantes :

1. LES ACTIONS LIEES AU COVID 19

L'année 2020 a perturbé les activités de la Maison de la Gibauderie. Le bilan d'activités qui va suivre détaillera pour chaque action l'impact que cette épidémie a pu avoir.
Cette épidémie a également ouvert de nouvelles pistes d'action :
Dès le début du premier confinement, au vu de notre position géographique, la Maison de la Gibauderie a fait partie des 4 accueils de loisirs de regroupement pour les enfants de professions prioritaires.
Pendant la fermeture de la maison de la Gibauderie, des appels ont été passés par des bénévoles et salariés à 110 adhérents de plus de 65 ans et 170 familles.
Parmi ces personnes, 33 personnes âgées de plus de 65 ans ont exprimé le besoin de garder le contact avec nous. 26 familles dont la majorité participe au Gibau'coup de pouce ont fait l'objet d'un suivi régulier téléphonique, notamment en rapport avec les devoirs.
Avec le prolongement du confinement, il a été décidé au début du mois d'avril par le Conseil d'Administration la mise en place de maraudes appelées « visites au balcon » au démarrage car elles devaient permettre de respecter la distanciation physique. Le principe était de se rencontrer sur le pas de porte ou au balcon.
40 visites à domicile ont été effectuées par Armelle, bénévole, et Emeline au domicile des personnes identifiées comme prioritaires dans le respect des gestes barrières (masque – gel hydro alcoolique – rencontre sur le pas de la porte). Cette déambulation a permis également de garder le lien avec les bénévoles du quartier.
Après le déconfinement, 2 réunions de 10 personnes se sont tenues dans le jardin ; l'une avec les personnes visitées, l'autre avec les bénévoles.
Pendant l'été, une dizaine de personnes ont été appelées par 2 bénévoles.
Afin de mener un travail sur le thème Bien Vieillir sur le quartier de la Gibauderie, le CA a décidé de formaliser un projet et un temps de travail supplémentaire, en collaboration avec la nouvelle référente familles.
Les premières réunions d'habitants concernant le projet Bien Vieillir ont eu lieu à la rentrée de septembre.
Ce projet s'inscrit également dans la démarche de Développement du Pouvoir d'Agir.

2. LA PLACE DES BENEVOLES PENDANT LA CRISE COVID

Bénévolat de gouvernance : Le rôle du bénévolat de gouvernance a déjà été évoqué par le Président dans son rapport moral. Ainsi, en collaboration étroite avec le directeur, les instances gouvernantes ont accéléré le rythme décisionnel, multiplié la fréquence des réunions, mené débats et rendu arbitrages en situation de tension et d'incertitudes, défini les orientations. Les équipes bénévoles et salariées ont ainsi pu donner la priorité de leur attention aux personnes les plus en difficultés : les plus isolées ou les plus désarmées face à la scolarité de leurs enfants.

Bénévolat d'activités : La place des bénévoles d'activités n'a cessé d'évoluer durant la période COVID. En terme quantitatif tout d'abord, le temps bénévole a diminué. Il est passé d'environ 7 équivalents temps plein/ an sur les dernières années à environ 2 ETP cette année. Cela s'explique par l'interruption de nombreuses activités comme les Ateliers Par et Pour. Certaines activités ont continué mais sans l'aide des bénévoles comme l'Accueil de Loisirs sur une partie de l'année. En revanche, la présence des bénévoles sur d'autres activités a été maintenue comme la fête de quartier ou l'accompagnement à la scolarité. De nouvelles actions ont émergé comme le soutien aux personnes isolées puis le projet Bien Vieillir. Ils ont connu une forte mobilisation de bénévoles. En accord avec les différents protocoles, le Conseil d'Administration a décidé de laisser le choix aux bénévoles de participer ou non aux activités les plus essentielles comme le Bien Vieillir et l'accompagnement à la scolarité.

3. PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

ACCUEIL DE LOISIRS 3-5 ANS « GIB'AUX'MÔMES »

Objectifs :
- Offrir un accueil de loisirs citoyen
- Respecter le projet éducatif de l'association

Démarche associative :
- Lien permanent avec le service restauration de la ville, le service éducatif de la ville et l'équipe de l'école Evariste Galois (enseignants, ATSEM, agents périscolaires)
- Suivi par la Commission Enfance Jeunesse
- Réunion avec l'équipe bénévole avant chaque période de vacances et avant chaque trimestre (7 rendez-vous/an)
- Propositions d'animations avec les bénévoles
- Renforcement du lien avec l'accueil de loisirs périscolaire de l'école maternelle
- Réécriture du projet pédagogique en y associant les enfants et les familles

Organisation des ressources :
- Financement par le Contrat Enfance Jeunesse (Ville de Poitiers-CAF).

Période	Mercredis	Vacances
Capacité d'accueil	40	32
Capacité d'accueil en période COVID	32	28

- Ouverture sur 12 semaines de vacances : Hiver, Printemps, Été (6 semaines), Automne.
- Équipe d'animation : Cf. chapitre 5. E. Evolution de l'équipe salariée

Principales réalisations :
Hiver :
Projet film pour le Carnaval, réalisation en pixel art pour les Giboul'dingues, stage « Eveil arts–martiaux ».

Printemps :
Accueil des enfants prioritaires, 2 animateurs encadrants par semaine.
Réalisation d'un livret spécial « Vacances à la maison », grands jeux en visio avec les enfants de l'accueil de loisirs et ceux à la maison.

Été :

Projet cinéma, initiation cirque, projet forêt, projet danse, sortie au musée Sainte-Croix.

Automne :
Construis ton château : deux ateliers avec l'Espace Mendès France, sortie au château du Rivau, sortie à la piscine de la Pépinière.

Mercredis :
Participation à l'exposition collective des Giboul'dingues et à la préparation de la fête de quartier, participation à la programmation de l'ALEPA.

Tout au long de l'année, l'accueil de loisirs bénéficie des équipements sportifs de Grand Poitiers (patinoire, piscine), de la programmation jeune public du cinéma Le Dietrich et de la programmation culturelle « Les Petits devant les Grands Derrière ». Nous essayons de mettre en place un club « jeux de société » et de prendre en compte les envies des enfants.

Fréquentation :
Au total, 130 enfants ont fréquenté l'Accueil de Loisirs maternel durant l'année 2020 (contre 125 en 2019).
L'accueil de loisirs maternel concerne 113 familles (contre 108 en 2019) et représente 17 805 heures de présence des maternels en 2020 (contre 21 105 heures en 2019).
Le système de partage des places permet une répartition plus juste entre les familles. Depuis l'augmentation de la capacité d'accueil en juillet 2018, la quasi-totalité des demandes est satisfaite.

Impacts du COVID sur l'accueil de loisirs maternel :
Une organisation différente :
- Adaptation de l'équipe au fonctionnement (pas de stage et moins de projets)
- Fonctionnement en petits groupes (2 voire 3)
- Accueil d'enfants d'autres structures sur les vacances de printemps lors de l'accueil des enfants de professions prioritaires

Points positifs :
- Répartition des enfants par groupes d'âge positive
- Accueil d'enfants d'autres quartiers au printemps car la Gibauderie a été un lieu de regroupement des enfants de professions prioritaires

Points négatifs :
- Capacité d'accueil revue à la baisse
- Présence des bénévoles réduite
- Moins de passerelles entre les différents secteurs
- Moins de rencontres avec les autres structures
- Arrêt des rencontres avec les partenaires
- Sorties culturelles réduites
- Lien avec les familles réduit

ACCUEIL DE LOISIRS 6-10 ANS « GIB'AUX'MÔMES »

Objectifs :
- Offrir un accueil de loisirs citoyen
- Respecter le projet éducatif de l'Association

Démarche associative :
- Développement d'actions passerelles avec le secteur Familles et les Accueils de loisirs maternel et ados.
- Suivi par la Commission Enfance Jeunesse.
- Réunion avec l'équipe bénévole avant chaque période de vacances et avant chaque trimestre (7 rendez-vous/an).
- Propositions d'animations avec des bénévoles.
- Réécriture du projet pédagogique en y associant les enfants et les familles.
- Mode d'inscription visant à partager au maximum le nombre de places d'accueil de loisirs : nombre de jours limité (jusqu'à l'été), dépôt puis traitement des demandes avec rappel des familles.
- Les enfants scolarisés en CM2 sont désormais inscrits sur l'accueil de loisirs Gibau'bouge 10-14 ans.

Organisation des ressources :
- Financement par le Contrat Enfance Jeunesse (Ville-CAF).

Période	Mercredis	Vacances
Capacité d'accueil	36	32

- Ouverture sur 12 semaines de vacances : Hiver, Printemps, Été (6 semaines), Automne.
- Equipe d'animation : Cf chapitre 5.E. Evolution de l'équipe salariée

Principales réalisations :
Hiver :
Réalisation d'un push'car pour le carnaval de la ville de Poitiers. Semaine inter-centres avec l'ACSEP. Stage création d'un jeu vidéo. Journée de sensibilisation à l'autisme avec l'ALEPA (Activités et Loisirs Educatifs pour Personnes avec Autisme). Réalisations en pixel et ateliers avec l'IEM (Institut d'Education Motrice) de Biard et l'EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) Agapanthe pour l'exposition des Giboul'dingues. Soirée Bingo en famille. "Prépare ton repas". "Construis ta journée".

Printemps :
Accueil des enfants prioritaires, effectifs réduits, 2 animateurs encadrent le groupe chaque semaine. L'autre partie de l'équipe est mobilisée pour préparer et animer des jeux à distance. Réalisation d'un livret "Spécial vacances à la maison". 4 rendez-vous jeux de société pour jouer en ligne avec les animateurs sur l'application PLATO. 2 grands jeux "Blind test" en visio (enfants présents sur les accueils et enfants à la maison).

Été :
Expérimentation de l'Accueil de loisirs émancipateur (18 plannings d'activités construits avec les 3 groupes d'âges). Stage danse Bollywood. Stage hip-hop. Participation au prix littérature UNICEF (United Nations of International Children's Emergency Fund). Activités sportives dans le cadre du Pass'sports proposé par la ville de Poitiers. Randonnées. Sortie et baignade au lac de St Cyr. Sortie en forêt de Moulière.

Automne :
Poursuite de l'Accueil de loisirs émancipateur. Projet costumes "A la table d'Arthur". Sortie rallye photo à la cité médiévale de Chauvigny. Projet "L'étrange jardin de Monsieur Jack". Sortie au parc aquatique de Civaux. Projet "Voyage à Poudlard".

Mercredis :
Participation à l'exposition collective et au spectacle (groupe danse) des Giboul'dingues et à la préparation de la fête de quartier.
Participation à la programmation de l'ALEPA
Clubs : Nature, p'tits lecteurs, jeux sportifs, jeux de société.
Développement de l'Accueil de loisirs émancipateur.

Tout au long de l'année, l'Accueil de loisirs bénéficie des équipements sportifs de Grand Poitiers (patinoire, piscine) et de la programmation jeune public du cinéma associatif Le Dietrich, de la programmation culturelle "Les Petits devant les Grands Derrière".
Des échanges avec d'autres structures ont eu lieu : IEM Biard, EHPAD Agapanthe, ALEPA.
Depuis juillet 2018 : les CM2 sont accueillis à l'Accueil de loisirs ados.

Fréquentation :
Au total, 160 enfants ont fréquenté l'Accueil de Loisirs élémentaire durant l'année 2020 (contre 163 en 2019).
L'Accueil de Loisirs 6-11 ans concerne 136 familles (contre 139 en 2019) et représente 18 075 heures de présence des élémentaires en 2020 (contre 22 815 heures en 2019).
Le système de partage des places permet une répartition plus juste entre les familles. Depuis l'augmentation de la capacité d'accueil en juillet 2018, la quasi-totalité des demandes est satisfaite.

Impacts du COVID sur l'accueil de loisirs élémentaire :
Points positifs :
- L'accueil d'enfants des quartiers de Cap Sud et des 3 Cités durant la période du premier confinement a permis des échanges entre enfants issus d'écoles différentes.
- L'organisation des enfants en groupe d'âge sur un lieu défini (3 groupes durant les vacances d'été et 2 durant les petites vacances et les mercredis) nous a permis d'observer une meilleure cohésion du groupe, de répondre de façon plus précise aux besoins, aux rythmes et aux demandes d'activités propre à chaque tranche d'âge.

Points négatifs :
- Les capacités d'accueil ont été réduites (vacances : 32 contre 36) (mercredis : 36 contre 48).
- L'organisation des enfants en groupe sur un lieu défini a restreint les possibilités d'utilisation des espaces et du matériel. Cette organisation demandait également une vigilance particulière lors des inscriptions pour éviter un déséquilibre sur les groupes et les espaces affectés.
- La présence des bénévoles réduite.
- L'interruption des passerelles inter-secteurs (notamment l'impossibilité pour les fratries de se retrouver), des rencontres inter-centres et des échanges avec nos partenaires, EPHAD, IEM.
- Les multiples protocoles demandant une réorganisation de l'équipe de façon permanente.
- Les sorties culturelles réduites.
- Le lien avec les familles plus difficile à entretenir à cause des contraintes liées aux protocoles.
- Les possibilités d'autonomie restreintes pour les enfants sur les temps de vie quotidienne, déplacements, utilisation du matériel, préparation des goûters.
- Les soucis de communication avec les enfants dus au port du masque.

ACCUEIL DE LOISIRS 10-17 ANS « GIBAU'BOUGE »

Objectifs :
- Favoriser la participation des jeunes à la vie associative et locale.
- Accompagner et valoriser les initiatives des jeunes.
- Favoriser une continuité éducative en direction des adolescents après l'Accueil de Loisirs.
- Respecter le projet éducatif de l'Association

Démarche associative :
- Aborder collectivement l'animation jeunesse.
- Augmenter le temps consacré à l'accompagnement des projets portés par les jeunes.
- Aller à la rencontre des jeunes et les mobiliser en étant présent au sein du Collège Ferdinand Clovis Pin et au sein du Lycée Camille Guérin.
- Suivi par la Commission Enfance Jeunesse
- Réunion avec l'équipe bénévole avant chaque période de vacances et avant chaque trimestre.
- Propositions d'animations avec des bénévoles.
- Réécriture du projet pédagogique en y associant les jeunes et les familles.
- Développement d'actions passerelles avec le secteur Familles et les Accueils de Loisirs maternel et élémentaire.
- Développement de projets touchant les jeunes de plus de 15 ans.

Organisation des ressources :
- Financement par le Contrat Enfance Jeunesse (Ville-CAF).

Période	Mercredis	Vacances
Capacité d'accueil	24	24
Capacités d'accueil pendant le COVID 19	10	12

- Ouverture sur 12 semaines de vacances : Hiver, Printemps, Été (6 semaines), Automne.
- Permanence de l'animatrice jeunesse les mardis et jeudis midi au Collège Ferdinand Clovis Pin et les vendredis midi au Lycée Camille Guérin.
- Equipe d'animation : Cf chapitre 5.E Evolution de l'équipe salariée

Principales réalisations :
Les programmes des mercredis et des vacances sont établis par les jeunes accompagnés par les animateurs.

Mercredis :
Visite de la SPA, atelier cuisine avec les jeunes de l'IEM de Biard, sortie piscine, activité avec les personnes âgées de la maison de retraite Aliénor d'Aquitaine, programmation robotique, création de déguisement cosplay, pixel art, BD, graff…, réunions pour un projet de séjour

Hiver :
Journée avec les jeunes de l'IEM de Biard, Deviens animateurs avec les maternels, stage création d'un film en pixel art, animations autour de la thématique du Japon.

Printemps :
Divers jeux sur l'application PLATO ; réveils musculaire ; phoning

Eté :
Stage canoë, stage danse bollywood et hip hop, chantier de création d'hôtel à insectes, chantier d'une création de fresque exprimant le confinement en partenariat avec les Beaux-Arts de Poitiers, animations autour de la thématique des Amériques, film débat, géocatching, escalade, médiation animale, jeux extérieurs, animations hors les murs, activités sportives avec Pass Sport, rencontre avec l'association de football américain de Poitiers

Automne :
Thématique autour du conte médiéval, sortie piscine, médiation animale, clean walk dans le quartier, participation au réseau jeune national de la Fédération Nationale des Centres Sociaux.

Tout au long de l'année, l'Accueil de loisirs bénéficie des équipements sportifs de Grand Poitiers (patinoire, piscine) et de la programmation du cinéma Le Dietrich. Des inter-centres sont également organisés : IEM de Biard, IME (Institut Médico-Educatif) de Vivonne, EHPAD La Rose d'Aliénor, 3 Cités, réseau jeunes... Toutefois, ces actions n'ont pu être mises en place en raison des conditions sanitaires.
Les animatrices organisent, durant les beaux jours, des actions hors les murs afin de rencontrer d'autres jeunes et les informer.

Afin de financer leurs loisirs, les jeunes peuvent mettre en place des actions d'autofinancement :
- Tenue de buvettes lors des spectacles
- Organisation d'une tombola pour la fête de quartier
- Vente de crêpes et barbe à papa lors de la fête de quartier

Actions en faveur des + de 15 ans :
- Participation de 2 jeunes au réseau jeune départemental avec la Fédération des Centres Sociaux qui n'a pas pu se réaliser en raison de la situation sanitaire
- Participation de 2 jeunes au réseau jeune national avec la Fédération des Centres Sociaux
- Chantier loisirs : fabrication d'un hôtel à insectes
- Projet création d'un film en stop motion pour le carnaval du quartier
- Accompagnement de 3 jeunes de 16 ans sur le dispositif DAV (Découverte de l'Animation Volontaire)
- Accompagnement de stagiaires en cours de formation
- 1 stagiaire BAC professionnel AEPA (Animation Enfance et Personnes Agées)
- 9 stagiaires BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

Soirées et week-ends :
- Soirée « si t'es ciné » en collaboration avec d'autres secteurs Jeunes

Fréquentation :
Au total, 83 jeunes ont fréquenté l'Accueil Jeunes « Gibau'bouge » durant l'année 2020 (contre 95 en 2019).
Le Gibau'bouge concerne 75 familles (contre 79 en 2019) et représente 6 782 heures de présence des jeunes en 2020 (contre 11 497 heures en 2019).

Impacts du COVID sur l'accueil jeunes :
L'accueil Jeunes n'a pas pu ouvrir pendant les vacances de printemps, les animatrices ont proposé des activités virtuelles (activités sur l'application Zoom, jeux sur l'application Plato, défis…)
Des réunions sur Discord ont été organisées pour le projet de séjour des jeunes (15 jeunes).
Des maraudes téléphoniques ont été organisées auprès des jeunes et de leurs parents pour garder le lien et connaître les besoins de chacun.
Un accompagnement à la scolarité a été proposé pour les élèves en difficultés pendant le premier confinement.

4. FAMILLES ET PROJETS PARTICIPATIFS

La famille au cœur du projet

Objectifs spécifiques :
Favoriser les liens intra et interfamiliaux
Soutenir la fonction parentale
Informer, communiquer et mobiliser les familles sur les actions de la Maison de la Gibauderie
Co-construire les actions avec les familles
Inclusion des familles dans la vie de quartier

Ressources :
Sandra DORAY-DUFAUD, Référente Familles – Projets participatifs, salariée à temps plein depuis le 17 Août 2020.
Clément MANGEANT, Animateur famille, Gi'pauses café et Gib'ateliers, salarié à temps partiel depuis septembre 2019
Les interventions s'appuient sur un Projet d'Animation Collective Familles intégré au Projet d'Animation Globale, reconnu et financé par la Caisse d'Allocations Familiales.
Le Conseil d'Administration dispose d'une Commission Familles et Projets Participatifs. Des habitants participent à cette commission, espace de proposition et de réflexion. Elle valide la programmation d'activités pour tous. Dans la continuité de l'ancien projet, il a été décidé de maintenir des activités spécifiquement familles comme les Gib'ateliers mais d'ouvrir, tant que possible, les activités à tous les publics (exemple des Sorties pour tous). Elle a également pour objet l'analyse, pour validation en bureau, des projets participatifs émergeants (exemples : projet de vacances en famille). La Référente Famille est chargée de faire émerger ces propositions et de les faire valider avant leur mise en œuvre.
(texte tiré du Projet d'Animation Globale 2019-2022).

GI'PAUSE CAFÉ

Objectifs opérationnels :	Contenu :
Rompre l'isolement d'habitants du quartier (nouveaux venus, personnes isolées, …). Formaliser un espace où les habitants peuvent se rencontrer et échanger librement dans un cadre convivial. Accueillir leurs préoccupations au sein de la Commission familles et projets participatifs. Informer, communiquer et impliquer les habitants sur les actions de la Maison de la Gibauderie.	Le Gi'pause café constitue la première approche pour les habitants qui découvrent la Maison de la Gibauderie. C'est un espace pour faire connaissance, être informé, … Temps d'accueil volontairement libre (boissons chaudes, journal, échanges informels, espace aménagé pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés, etc.). Fréquence : deux fois par semaine soit 62 par an hors crise sanitaire. Les Gi'Pauses Café se déroulent les mercredis et vendredis en période scolaire de 8h30 à 9h30. Il y a eu 38 Gi'pauses Café dans l'année. En période de protocole sanitaire, seuls les temps du mercredi ont été maintenus et ils se sont tenus en extérieur devant la maison de quartier. 1 fois par mois, le Gi'pause café se déplace devant les écoles et 1 jeudi par mois devant le Centre Commercial.
Public : - Environ 100 personnes différentes ont participé dont 80% de femmes. - Les fréquentations sont différentes selon les lieux investis et la manière d'animer : > les Gi'pauses café à la Maison de la Gibauderie sont investis par les habitants habitués connus de l'Association. > les Gi'pauses café devant les écoles sont investis uniquement par des parents qui pour certains sont des habitués, pour d'autres des habitants avec qui nous avons un lien faible (parents de l'Accueil de Loisirs, Gibau'coup de pouce…) > les Gi'pauses café au Centre Commercial de la Gibauderie qui drainent un public plus âgé, parfois plus isolé et avec qui nous avons des liens faibles ou encore inexistants.	**Moyens :** L'implication salariée a été variable d'1 heure et demie à 3 heures. Hors crise sanitaire, les Gi'pauses café sont donc parfois gérées en autonomie. Le matériel est préparé la veille. Partenariat avec les écoles et le périscolaire du quartier et avec les commerçants de la Gibauderie.

L'ACCUEIL INDIVIDUEL

Objectifs opérationnels :	Contenu :
Accompagner et soutenir la fonction parentale. Ecouter, informer, orienter les familles et les accompagner si nécessaire. Apporter un soutien personnalisé dans la mesure du possible, en complémentarité avec les travailleurs sociaux.	La Référente Familles, de formation assistante de service social, se tient à la disposition des familles qui la sollicitent pour les recevoir de façon individuelle. Une salle est disponible au sein de la structure pour assurer la confidentialité. L'agent d'accueil est informé de la possibilité de cet accompagnement ; quand il identifie des difficultés particulières, il oriente les familles vers la Référente Familles qui travaille avec les acteurs éducatifs et les acteurs sociaux du quartier lorsque cela est nécessaire.
Public : 40 familles sont accompagnées dans le cadre du Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS). 5 personnes ont été accompagnées dans le cadre de démarches sociales.	**Moyens :** Présence de la Référente Familles du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture de la Maison de la Gibauderie.

<table>
<tr><td rowspan="2">GIB'ATELIERS</td><td>Objectifs opérationnels :
Renforcer les relations intra et interfamiliales.
Provoquer le partage, la découverte et l'expérimentation d'outils éducatifs entre les parents et leur(s) enfant(s).
Prendre le temps de faire ensemble.
Provoquer la rencontre entre les familles du quartier.
Proposer une première expérience collective pour les enfants qui ne sont pas encore scolarisés.</td><td>Contenu :
Les ateliers parents-enfants sont animés par l'animateur Familles et de manière ponctuelle par des intervenants.
Fréquence : une à deux fois par mois.
Thèmes : choisis et validés par la Commission Familles et Projets Participatifs sur propositions de la Référente Familles et Pouvoir d'Agir.
Les activités proposées sont variées et adaptées à l'âge des enfants.
Dans la mesure du possible, les animations sont en lien avec les projets transversaux de l'Association, afin que les familles puissent s'y investir.
Déroulement en trois temps :
- un temps d'accueil
- un temps d'activité
- un temps de discussion autour de ce qui vient de se vivre

10 ateliers ont été organisés :
- le mercredi de 9h30 à 10h30 avec des thèmes différents : massage bébé, éveil sensoriel, yoga du son, cuisine, jardinage, etc.

- Certains jours des vacances estivales sous la forme d'action passerelle avec l'Accueil de loisirs</td></tr>
<tr><td>Public :
- Il y a 18 fréquentations par des parents et 18 par des enfants.
- La fréquentation est faible, un partenariat est en cours avec la PMI.</td><td>Moyens :
Matériel adapté pour l'accueil des 0-3 ans.
La Référente Familles et Pouvoir d'Agir ou l'animateur Familles et lien social.
Certains ateliers sont animés par des prestataires extérieurs.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">SORTIES FAMILLES</td><td>Objectifs opérationnels :
Favoriser les relations intra et interfamiliales.
Organiser des sorties intergénérationnelles accessibles à tous.
Faciliter les échanges entre les générations au travers d'activités partagées.
Permettre des excursions collectives hors du périmètre quotidien.</td><td>Contenu :
Sorties d'une journée ou demi-journée</td></tr>
<tr><td>Public :
Sortie Centre aquatique de Jonzac : 15 adultes et 19 enfants
Bowling de Fontaine le Comte : 20 adultes et 18 enfants
Sortie Mer à Fouras : 5 adultes et 3 enfants
Sortie Accrobranche : 8 adultes et 25 enfants
Sortie Match de Volley : 2 adultes et 1 enfant
Le public est mixte et les sorties ont accueilli de nouvelles familles.</td><td>Moyens :
Coordination de l'organisation par la Référente Familles et Pouvoir d'Agir ou l'animateur Familles et lien social sur proposition de la Commission Familles et Projets Participatifs.
Transports en minibus ou bus de tourisme.
La Commission Familles et Projets Participatifs choisit la destination selon des sondages faits par les salariés.</td></tr>
<tr><td rowspan="2">BIBLIOTHEQUE DE RUE</td><td>Objectifs opérationnels :
Aller à la rencontre des familles et rendre visible la complémentarité de l'Education Nationale et de l'éducation populaire.
Utiliser le livre comme média ludique et symbolique entre l'école et la Maison de la Gibauderie.
Animer un espace mitoyen entre le scolaire et l'extrascolaire.</td><td>Contenu :
Fréquence : un vendredi soir par mois de janvier à juin. Le lecteur n'était plus disponible à partir de septembre.
Durée : 1h30, de 16h00 à 17h30
Lieu : en extérieur sur l'allée mitoyenne entre l'école et la Maison de la Gibauderie et/ou dans le parc de la Gibauderie. Repli dans le hall de la Maison de la Gibauderie en cas d'intempérie.
Animation : Association le Plac'Art.
Accueil : la Référente Familles ou l'animateur familles et lien social va à la rencontre des familles, invite à rejoindre le lecteur, informe sur les projets de l'Association et les prochaines animations.</td></tr>
<tr><td>Public :
En raison de la crise sanitaire, seulement 4 séances ont été possibles.
Environ 20 familles différentes ont participé à la bibliothèque de rue en 2020 (environ 40 enfants). En moyenne, 5 familles étaient présentes à chacune des séances.
En se rapprochant davantage des écoles, notamment sur la dernière séance avant l'été, de nouvelles familles, voire des enfants seuls ont fréquenté l'activité.</td><td>Moyens :
Intervenant professionnel Association Le Plac'art.
Référente Familles.
Affichage dans le quartier la veille de la bibliothèque pour informer les familles.</td></tr>
</table>

ACCOMPAGNEMENT A LA SCOLARITÉ
« GIBAU'COUP DE POUCE »

Objectifs :
Contribuer aux apprentissages des savoirs fondamentaux et du savoir-être élève.
Utiliser des méthodes pédagogiques « détournées » et enracinées dans la réalité quotidienne de l'élève pour retravailler posture et savoirs fondamentaux.
Mettre l'élève en situation de réussite et le valoriser pour favoriser l'estime de soi et faire évoluer le regard des adultes sur l'enfant.
Créer les conditions d'un dialogue avec les parents et leur permettre de (re)prendre une place active dans le suivi de la scolarité de leur(s) enfant(s).

Démarche associative :
Elaboration des objectifs de l'accompagnement scolaire pour chaque élève avec l'équipe enseignante de l'Ecole Saint-Exupéry.
Les élèves sont orientés par les enseignants avec l'accord des parents. La Référente Familles rencontre, d'une part les enseignants de chaque élève, d'autre part les parents, afin de définir les pistes pédagogiques à travailler avec l'élève.
Pour cette année, l'Association a décidé de maintenir l'accès à l'accompagnement scolaire aux classes de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2.
Concertation permanente avec les enseignants et les parents.

Organisation des ressources :
Financement Ville de Poitiers et CAF.
Coordination d'ensemble par la Référente Familles et Pouvoir d'Agir
Intervention quotidienne de 4 animateurs salariés sur la période scolaire à partir de novembre (4 jours/ semaine) : cf chapitre 5 Evolution de l'équipe salariée
Intervention hebdomadaire d'une sophrologue : Anne REBOURG
Intervention selon disponibilité de 5 bénévoles.
Partenariat avec le Service des Sports de la Ville de Poitiers (seule 1 séance a été possible)

Principales réalisations :
L'accompagnement à la scolarité s'est adapté à la période COVID. Ce dispositif nous a permis d'intervenir auprès des familles prioritaires en concertation avec l'école Saint Exupéry. Cette dernière, exemplaire sur le soutien aux familles et la remise en mains propres des devoirs a su également nous passer le relais pour des familles qu'elle sentait en difficultés. Le rôle des animateurs a surtout été de rassurer les parents, d'apporter une information fiable car recoupée avec l'école et la ville de Poitiers sur le virus, la situation dans la Vienne, les devoirs et l'appréhension du retour à l'école.
Cette période a aussi montré les limites de notre action. Certaines familles n'avaient pas de lien avec la Maison de la Gibauderie parce qu'elles n'appartenaient à aucun espace. Le Conseil d'Administration a donc fait le choix d'élargir l'accompagnement à la scolarité aux CM1 et CM2 à compter de la rentrée 2021. La position initiale de l'Association était la prise en charge des CP, CE1 et CE2 car ces 3 classes constituent un premier socle de connaissances fondamentales. L'Association ne souhaitait pas non plus que l'Accompagnement à la scolarité soit un appui continu tout au long de la scolarité. Or on constate qu'après le CE2, certains enfants ont encore besoin d'accompagnement à la scolarité. Certains enfants entrent à l'école du quartier en CM1. Et de manière générale, nous perdons le lien ou l'opportunité d'un lien avec un public prioritaire pour lequel la Maison de la Gibauderie a choisi de s'engager.
C'est sur ces arguments que le choix a été fait d'ouvrir le CLAS à 40 enfants au lieu de 30 à partir de septembre et pour des niveaux CP au CM2.
En plus d'un accompagnement autour des devoirs, des clubs sont proposés pour permettre aux enfants de découvrir de nouvelles activités, de prendre plaisir à faire ensemble, d'être valorisés par la participation à des projets collectifs. Ces activités ont été organisées en clubs, changeant à chaque période.

Fréquentation :
2019-2020 : 30 enfants
2020-2021 : 40 enfants
Toutes les familles sont rencontrées individuellement deux fois dans l'année.

BIEN VIEILLIR	
Objectifs opérationnels : Apporter une attention particulière aux personnes âgées les plus fragilisées en écoutant leurs difficultés et en les mobilisant afin qu'elles puissent proposer collectivement des actions qui répondent à leurs attentes et leurs besoins.	**Contenu :** - Maraudes : Afin de garder le contact avec ses adhérents les plus isolés, la Maison de la Gibauderie a décidé d'aller les visiter devant leur domicile. L'équipe a effectué du porte à porte dans le quartier. - Appels téléphoniques : Des bénévoles de la structure et 2 salariés ont appelé régulièrement des adhérents. L'objectif était de garder un lien et de s'assurer de leur bonne santé physique et psychique. - Semaine solidaire : Les matins des 21, 22 et 23 décembre, nous avons été présents au Centre Commercial de la Gibauderie avec un stand de Noël décoré, des boissons et des confiseries à déguster. Le but était de créer du lien, de faire connaître nos actions et d'apporter un sourire « masqué » sur cette période un peu spéciale. Le mercredi, nous avons proposé une animation « porteur de parole » avec l'artiste Fatmat et fait réagir les habitants à cette question : « quand est ce qu'on est vieux ? ». Les après-midis ont été dédiés à la visite à domicile, avec le minibus décoré sur le thème de Noël.
Public : Appels téléphoniques : 113 personnes ont été contactées en 2020. Maraudes : 87 personnes ont été visitées à leur domicile. Semaine solidaire (semaine de Noël) : 25 personnes ont été visitées devant leur domicile par les 3 animatrices.	**Moyens :** Coordination du projet par la Référente Familles et Pouvoir d'Agir. Une animatrice à 20% équivalent temps plein. Une animatrice en contrat d'apprentissage participant au processus de Développement du Pouvoir d'Agir et qui a participé à l'animation de rue et aux maraudes lors de la semaine solidaire (semaine de Noël)

LES PROJETS PARTICIPATIFS
« ATELIERS PAR ET POUR LES HABITANTS »

Objectifs opérationnels :
Renforcer le lien social, l'intergénérationnel et la mixité sociale.
Accompagner les personnes dans l'organisation de leurs projets de loisirs.
Associer les habitants à l'Animation Globale et aux projets transversaux de l'Association.

Contenu à la rentrée 2020/2021 :

Ateliers reconduits :

- Anglais niveau conversation (hebdomadaire, deux groupes puis un seul, 5 participants)
- Anglais niveau intermédiaire (hebdomadaire, 8 participants).
- Apprentissage du français (hebdomadaire, 3 participants)
- Club vélo (mensuel, 4 participants)
- Marche de loisir (3 fois par semaine, 17 participants)
- Cuisine conviviale (mensuel, 15 participants)
- Cartonnage (hebdomadaire, 2 groupes, 12 participants)
- Généalogie (bimensuel, 10 participants)
- Club lecture « M et lire » (mensuel, 5 participants)
- Ecriture (bimensuel, 3 participants)
- Couture (bimensuel, 8 participants)
- Langue des Signes Française (hebdomadaire, 8 participants)
- Yoga (hebdomadaire, deux groupes puis un seul, 25 participants)
- Danse africaine (hebdomadaire, 12 participants)
- Œnologie (mensuel, 3 participants)
- Art floral (mensuel, 9 participants)
- Vannerie (mensuel, 2 participants)
- Photo (bimensuel, 7 participants)

Ouverture d'un atelier :

- Théâtre pour enfants (hebdomadaire, 11 participants)

Ateliers suspendus :

- Yoga pour enfants arrêté après 3 séances (hebdomadaire, 1 participant)
- Danse africaine pour enfants arrêtée après 4 séances (hebdomadaire, 6 participants)
- Mouvement dansé arrêté après 4 séances (hebdomadaire, 9 participants)
- Espagnol arrêté après 4 séances (hebdomadaire, 2 participants)
- Anglais niveau débutant arrêté après 4 séances (hebdomadaire, 2 participants)
- Gib'footing (hebdomadaire)

Ressources :
Fonctionnement : un référent bénévole par atelier même en cas d'animation par un professionnel.
Bénévolat pour l'animation des ateliers d'échange de savoir.
Animation professionnelle pour les ateliers nécessitant un intervenant professionnel.
Coordination, suivi et évaluation par le Directeur de la Maison de la Gibauderie.

Public :
Environ 170 participants âgés de 7 à 82 ans.

PROGRAMMATION CULTURELLE
EXPOSITIONS, CONFERENCES, SPECTACLES

Objectifs opérationnels : Proposer à tous un enrichissement culturel. Programmer et diffuser sur le quartier des propositions artistiques. Soutenir et promouvoir les compagnies et artistes locaux.	**Contenu :** Programmation de spectacles vivants (1 à 2 fois par mois). Programmation d'expositions (1 à 2 fois par mois). Programmation de conférences/débats (3 à 5 fois par an).
Public : Habitants du quartier et plus.	
Ressources : Agent logistique et programmation culturelle Une commission d'une dizaine de bénévoles assure la programmation des spectacles, expositions et conférences autour de thématiques communes. Des bénévoles se relayent pour tenir la billetterie les soirs de spectacles.	
4 expositions	**Janvier** - Exposition sur le collectage de la mémoire orale « Passe, passera … » **Février** – Exposition du Club peinture de l'Association Gibaularge **Septembre** – Exposition du club photo de la Maison de la Gibauderie **Octobre** - Exposition du Collège Ferdinand Clovis Pin « Les Tirailleurs Sénégalais »
2 conférences	**Samedi 18 janvier** : Conférence « Parlanjhe, les parlers du Poitou par Jean-Christophe Dourdet, enseignant chercheur à la faculté de lettres de Poitiers **Vendredi 9 octobre** : Conférence autour de Léopold Sédar Senghor et de son œuvre « Hosties noires »
4 spectacles	**Vendredi 7 février** : Théâtre « La colère du tigre »de Philippe MADRAL par la compagnie de CAP Bignoux **Samedi 8 février** : Ciné concert « La maison démontable » de Buster KEATON par la compagnie de la Mouette à 3 Queues **Vendredi 9 octobre** : Mini concert de Toma Sidibé dans le cadre du projet des élèves du collège Ferdinand Clovis Pin. **Samedi 10 octobre** : Spectacle petite enfance « Pastèques, navets et autres bestioles » par le collectif Conte en fête **Samedi 10 octobre** : Théâtre : « Cassé » de Rémi De Vos et par la compagnie du Théâtre Ambul' de Saint Julien l'Ars

FÊTE DE QUARTIER et BISTROT D'ÉTÉ

Objectifs opérationnels : Animer la vie locale et renforcer le Vivre Ensemble. Organiser des temps festifs et fédérateurs rassemblant habitants et acteurs de la vie locale. Accompagner les habitants dans la réalisation de leurs projets. Favoriser la participation toujours plus large d'habitants et acteurs locaux.	**Contenu :** Fête de quartier du samedi 26 septembre : • Animation enfance • Stands tenus par les ateliers par et pour ou les partenaires hébergés • Animation familles et contes • Vide Grenier • Spectacle de jonglerie par la Compagne des Zigomatiks Bistrots de l'été du mercredi 26 août : • Cinéma en plein air avec "Lalaland" de Damien Chazelle
Public : Habitants du quartier de tous âges.	
Ressources : 30 bénévoles pour la fête de quartier. Une dizaine de bénévoles pour le Bistrot de l'été. Coordination et soutien par l'équipe salariée de la Maison de la Gibauderie.	

JOURNAL DE QUARTIER	
Objectifs opérationnels : Animer l'expression collective et citoyenne sur la vie locale et des questions de société. Centraliser les informations relatives à la vie socioculturelle et socio-éducative locale. Informer les habitants et les acteurs locaux. Valoriser les projets, initiatives et expressions des habitants.	**Contenu :** Interruption du projet Gib'écho faute de contributions.

CONSEIL DE QUARTIER	
Objectifs opérationnels : · Favoriser la participation du plus grand nombre d'habitants à la vie du quartier · Donner à chacun le sentiment d'agir pour son quartier · Favoriser les temps de rencontres des habitants pour porter des projets collectifs visant à l'amélioration du cadre de vie	**Contenu :** Les conditions sanitaires imposées par la pandémie n'ont pas permis l'organisation de rencontres indispensables pour tenter d'atteindre ces objectifs. Néanmoins des actions ont été soient poursuivies soient engagées : · Réalisation des projets du BP 2020:(travaux en cours) · Travaux d'aménagement du théâtre de Verdure · Travaux d'extension de l'aire de jeu pour les enfants · Installation d'un site de compostage collectif (Secteur des Grands Champs) · Participation à des réunions en visio avec les élus et les techniciens de la Ville sur la mise en place des B.P.2021 leurs lancements et l'organisation des Ateliers de mise en œuvre de ces budgets qui auront lieu nous l'espérons en présentiels dans le mois de Juin 2021
Public : Habitants du quartier.	
Ressources humaines : Bénévolat pour l'animation des réunions du Conseil de Quartier, le suivi des travaux, les relations avec la collectivité.	

Travaux d'aménagement du théâtre de verdure

Extension de l'aire de jeux

SOUTIEN A LA VIE ASSOCIATIVE ET PARTENAIRES HEBERGES

Objectifs opérationnels :
Soutenir la vie associative locale.
Fédérer les Associations et développer des partenariats.

Contenu :
Hébergement gratuit une fois par mois pour toutes associations de Poitiers interrompu à compter du 16 mars 2020. L'accueil a repris de manière sporadique en septembre.
Hébergement gratuit de partenaires ayant une action complémentaire avec la Maison de la Gibauderie (interrompu à compter du 16 mars 2020).
En 2020 :

- Gibaularge : Activités de loisirs pour les habitants
- Chœur des Champs : Chorale
- La Gymnastique Volontaire de la Gibauderie : Atelier Gym équilibre
- La Compagnie Bus 25 : Résidence de théâtre
- Vestibule de la parole : Atelier amateur de contes et partenariat avec l'accueil de loisirs, sur la journée d'accueil des nouveaux habitants et les Giboul'dingues.
- Le Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de Poitiers : Permanences d'information pour les modes de garde d'enfants et animations pour les assistantes maternelles

Public : Associations partenaires du Projet d'Animation Globale de la Maison de la Gibauderie.

Moyens :
Mise à disposition régulière ou occasionnelle de salles. Location de salles à tarifs préférentiels.
Intégration des Partenaires hébergés au sein de différents groupes de travail bénévoles
Partenariat sur des thèmes ou des actions particulières.

LES GIBOUL'DINGUES : EXPOSITION - CARNAVAL – SPECTACLE

Objectifs opérationnels :
Fédérer les associations et favoriser la rencontre de leurs membres.
Développer des partenariats autour d'actions fédératrices.

« Giboul'dingues, la pixel parade » (janvier-août 2020)
Les ateliers Giboul'dingues avaient bien démarré en début d'année sur le thème du Pixel art. L'ensemble des partenaires était impliqué puis le confinement a mis un coup d'arrêt à la plupart des activités et annulé plusieurs événements récurrents de ce projet.
Le défilé et la soirée spectacle n'ont pas eu lieu.
Les ateliers chez chaque partenaire ont pu se poursuivre et l'exposition a été maintenue durant tout l'été. Des visites par groupe ont été organisées au début de l'été par l'artiste FATMAT.

Public : Adhérents enfants/adultes de la Maison de la Gibauderie, associations partenaires, accueils périscolaires municipaux, établissements scolaires du quartier, Crèche les Lutins, associations de parents d'élèves, établissements médico-sociaux agissant dans le domaine du vieillissement, du handicap ou de la psychiatrie.
A compter du confinement les ateliers mixtes et le spectacle ont dû être interrompus.

Ressources humaines :
Bénévolat pour l'organisation de l'événement.
Implication des partenaires de la Maison de la Gibauderie.
Coordination du projet par l'équipe salariée de la Maison de la Gibauderie et un représentant du Conseil d'administration (Catherine GUERIN, secrétaire)

COORDINATION EDUCATIVE TERRITORIALE (C.E.T)

Objectifs opérationnels :
Renforcer localement la notion de communauté éducative. Animer la concertation entre les différents acteurs éducatifs locaux.

Contenu :
Réunion trimestrielle des acteurs éducatifs du quartier pour échanger sur nos préoccupations communes liées à l'enfance, l'éducation, la famille, la scolarité, …
Réunions :

- 10/11 : tour d'actualité. Cette année, seule une réunion a eu lieu en visio.

En revanche, le lien aux établissements a été plus important à cause du contexte qui nécessitait de savoir ce que faisaient les partenaires et la complémentarité qui pouvait exister.

Partenaires éducatifs :
Service Éducation de la Ville.
Crèche les Lutins.
Ecoles maternelles du Petit Tour et Evariste Galois.
Ecole élémentaire Saint-Exupéry.
Collège Ferdinand Clovis Pin et Lycée Camille Guérin.
Associations et Fédérations de parents d'élèves de ces 5 établissements.
Responsables des accueils périscolaires municipaux des 3 établissements de l'élémentaire.
Animateurs, Responsables Enfance, Jeunesse et Familles de la Maison de la Gibauderie.

Ressources humaines :
Coordination par la direction
Participation bénévole de représentants de parents d'élèves – participation de professionnels.

5. ANIMER LE PROJET ASSOCIATIF

A. Partenariats et affiliation

Grâce à la mobilisation d'un environnement partenarial, le projet associatif de la Maison de la Gibauderie est développé en synergie avec les politiques publiques et les acteurs du Territoire.

Etat

Le choix a été fait de ne pas reconduire un emploi « aidé » sur le poste d'agent d'accueil. En effet, la diminution des aides de l'Etat ne rend pas les emplois aidés attractifs pour les associations.
En revanche, dans le cadre du plan de relance post crise du COVID 19, l'Etat a pris un ensemble de mesures pour l'emploi. Nous bénéficions ainsi d'une aide exceptionnelle pour l'embauche d'une apprentie BPJEPS (Brevet Professionnel Jeunesse et de l'Education Populaire) et de primes à l'embauche pour trois jeunes de moins de 26 ans.

La poursuite du travail de contractualisation tripartite : La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (10 Maisons de Quartier, Ville de Poitiers et Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne) 2017-2020

Durant l'année 2019, le collectif des Maisons de quartier, la CAF et la Ville de Poitiers se sont formés collectivement et ont procédé à l'évaluation de l'impact des Maisons de quartier dans le cadre des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs.
La démarche a été soutenue par la Fédération des Centres Sociaux 86 et la Ligue de l'Enseignement 86. L'accompagnement a été confié à la SCOP (Société Coopérative et Participative) Accolades.

L'objectif du travail collectif était :

- Évaluer le portage du projet par les habitants, la gouvernance démocratique et transparente, la qualité du partenariat tripartite (Ville, CAF, Maisons de quartier)
- Mesurer l'impact de l'action des Maisons de quartier en termes de contribution :
  - ✓ au développement d'une citoyenneté active
  - ✓ à faire vivre la mixité sociale.
- La Maison de la Gibauderie a également choisi de mener pour elle-même un travail supplémentaire sur l'évaluation de la complémentarité bénévoles et salariés au sein de l'Association.

Les résultats définitifs de l'évaluation des 10 Maisons de quartier a été rendu publique dans le courant de l'année 2020. Il est accessible sur le site internet de l'Association. Durant cette année, la Maison de la Gibauderie a également élaboré l'évaluation de l'objectif spécifique dont le résultat paraitra durant l'année 2021.

A compter de 2021, les 3 parties travailleront à l'élaboration de la nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs. L'ensemble de la démarche sera à nouveau accompagné par la SCOP Accolades.

Ville de Poitiers

Durant la crise COVID, le partenariat avec la ville de Poitiers a été resserré. Des réunions Ville/ Maison de quartier avaient lieu à raison de 2 fois par semaine. Tous les sujets du quotidien des habitants étaient abordés pour lever les freins collectivement. La Mairie a développé un soutien logistique et un appui humain important. Les Associations se sont senties soutenus et la Mairie a joué le rôle d'interlocuteur au niveau de la Préfecture pour débloquer certaines situations. Nous avions identifié qu'au-delà du péril sanitaire, il existait un péril social tout aussi important. Soutenues par la ville, les Maisons de quartier ont pu développer des maraudes, des visites à domicile, faire de l'aide alimentaire, organiser de la solidarité entre habitants.

Durant les élections municipales en juin 2020, la Maison de la Gibauderie s'est attachée à donner un cadre à ses administrateurs pour éviter la confusion des rôles entre la fonction assumée au sein de l'Association et les aspirations électorales à l'échelle de la ville. L'Association s'est ensuite attachée à préparer l'arrivée des nouveaux élus municipaux dans le cadre du collectif des Maisons de quartier.
Les élections municipales ont conduit à l'élection d'une nouvelle équipe municipale : Poitiers Collectif.

La Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) définit le soutien de la Ville de Poitiers.
.
L'accompagnement de la Ville de Poitiers se matérialise de différentes manières :

- *Soutien matériel et logistique :*
  Mise à disposition de matériel pour les manifestations diverses.
  Mise à disposition du bâtiment et sa maintenance.
  Mise à disposition de l'Ecole Evariste Galois pour les besoins de l'accueil de loisirs maternels.
  Utilisation de la restauration scolaire municipale à l'Ecole Evariste Galois pendant les vacances scolaires pour l'Accueil de loisirs.
- *Soutien financier :*
  Une subvention globale de fonctionnement depuis la fongibilité des fonds, c'est-à-dire la fonte en une seule enveloppe des multiples financements de la Ville de Poitiers à l'Association.
  Ensuite, une partie des financements Ville fait l'objet de versements spécifiques :
- Action culturelle.
- Accueils de loisirs 3-17 ans via le Contrat Enfance Jeunesse.
- Accompagnement scolaire.
- *Accompagnement et suivi de l'Association :*
  Un élu de la Ville de Poitiers est « membre invité » (voix consultative) du Conseil d'Administration de l'Association.
  Une commission mixte annuelle en fin d'année regroupant le Conseil d'Administration et la CAF de la Vienne.
  Réunions mensuelles des Directeurs de Maison de Quartier animées par le service Maisons de Quartier.

Caisse d'Allocations Familiales de la Vienne (CAF)

Plusieurs conventions encadrent les soutiens financiers de la CAF à la Maison de la Gibauderie :

- La Prestation de Service Animation Globale et Animation Collective Familles.
- La Prestation de Service Accueil de Loisirs et ALOE (Accueil LOisirs Enfants).
- Le fonctionnement des accueils de loisirs 3-17 ans via le Contrat Enfance Jeunesse.

- Le soutien au secteur jeunesse (soutien aux projets des jeunes).
- Le soutien au secteur Familles REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité)
- Le fonctionnement de l'accompagnement scolaire (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité – CLAS).

L'affiliation à la Fédération des Centres Sociaux de la Vienne (FCSV) :
2020 est la première année pleine d'adhésion à la FCSV. Elle a été marquée par le soutien de la FCSV durant la période de confinement. Ce soutien est passé par l'échange de pratiques dans les groupes de paires professionnels (directeur, référent familles, CLAS, Accueil de loisirs, Bien vieillir, Administrateurs), la diffusion d'une information de source sûre régulière et un soutien juridique.

Le Groupement d'Employeurs Socio-Culturels (GESC)
En matière de gestion salariale, le Conseil d'Administration entend lutter contre le travail précaire (CDD et temps de travail « très » partiels), fidéliser et développer les compétences du personnel d'animation. Depuis octobre 2013, le Conseil d'Administration a donc recours au GESC pour co-employer des animateurs avec le Centre Social des Trois Cités et Cap Sud. Le GESC met aujourd'hui 6 salariés à disposition de l'Association sur les 20 postes de travail de la Maison de la Gibauderie.
Afin d'être acteur du GESC, le Directeur de la Maison de la Gibauderie est mandaté par le Conseil d'Administration de l'Association pour siéger au Conseil d'Administration du GESC. Il y siège en tant que secrétaire.

Le Collectif des Maisons de Quartier
La Maison de la Gibauderie participe activement au Collectif des Maisons de Quartier, espace informel de rencontres, d'échanges entre administrateurs. Cette année a été dédiée aux élections municipales et à la gestion de la crise COVID.
Sollicitées par les différentes listes candidates, les 10 Maisons de quartier ont organisé une soirée rencontre réunissant l'ensemble des listes. Elles ont pu rappeler qui elles étaient, fortes du travail d'évaluation de leur impact social. Elles ont également pu écouter et répondre collectivement aux sollicitations des candidats et à leurs programmes. Ce jour-là, elles se sont montrées unies et solidaires.

B. Vie des instances statutaires

- Une Assemblée Générale Ordinaire (AGO) s'est tenue le 15 septembre 2020. 112 votants ont pris part aux décisions de l'AGO.
- Lors de l'AGO, il n'y avait pas de membre sortant. Quatre adhérents ont proposé leur candidature et ont été élus pour la première fois au Conseil d'Administration.
- Le Conseil d'Administration est donc constitué de 11 membres élus, d'un membre de droit représentant de la Fédération d'affiliation et d'un membre invité élu de la Ville de Poitiers. Sa fonction consiste à décider des grandes orientations de l'Association en matière de politique associative, gestion financière et salariale. Il s'est réuni 5 fois.
- Quatre administrateurs ont été ré-élus au Bureau (Bruno FAYE à la présidence, Sophie JEUSSEAUME à la vice présidence, Catherine GUERIN, secrétaire et Marielle PAIN FAVRE, secrétaire adjointe) et deux administratrices ont été élues à la Trésorerie (Zakia BLOUET, trésorière et Soumia RABI, trésorière adjointe). Le Bureau prend les décisions relatives à la vie courante de l'Association. Il s'est réuni 14 fois toujours de manière élargie avec l'ensemble des administrateurs avec un pic de réunion pendant la période COVID (présentiel et visioconférence).
- 6 « commissions internes » thématiques ont pour objet de préparer les prises de décision du Bureau et du Conseil d'Administration :
  - Commission Enfance jeunesse : 2 réunions
  - Commission communication : 2 réunions
  - Commission ressources : 2 réunions
  - Commission familles : 3 réunions
  - Commission culture : 3 réunions
  - Commission Bien vieillir : 1
- 3 commissions externes, ouvertes aux adhérents qui ne font pas partie du Conseil d'Administration, ont pour objet de programmer des activités :
  - Commission Familles et Projets Participatifs : 5 réunions
  - Commission de Programmation Culturelle : 3 réunions

- Autres :
  - Commission mixte paritaire (Ville, CAF et Maison de la Gibauderie) : 1 réunion
  - Collectif des maisons de quartier : 15 réunions
  - Réunion de crise COVID avec la ville de Poitiers : 20 réunions
  - Commission partenaires : 1 réunion

C. Ressources humaines bénévoles

La participation bénévole correspond à 2 équivalents-temps-plein, soit 3082 heures en 2020.
Cette année, de nombreuses activités ont vu leur présence bénévole réduire du fait de la crise sanitaire. Cette situation était due à des protocoles contraignants ou la réticence des bénévoles à venir dans la Maison de la Gibauderie.
Par contre, il y a eu un renouvellement du bénévolat (de nouvelles personnes nous ont sollicité pour être bénévoles) et dans les formes de bénévolat (soutien à des personnes isolées, mobilisation sur le projet bien vieillir).
Toutes les activités sont déployées dans le respect de la complémentarité bénévoles salariés.
Le bénévolat s'est réparti en 2020 de la façon suivante :

- La gouvernance de l'Association : 507 heures (CA, commissions…)
- La mise en œuvre du projet de l'Association : 2 575 heures (bénévolat d'activités, Gibau'coup de pouce…)

D. Ressources humaines salariées

1) Politique de formation

SALARIES et BENEVOLES	NOM DE LA FORMATION
BEAUCHAMPS Sylvain	SSIAP (Service de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes) Habilitation électrique
CASTRO CINTAS Théo	BAFD - Formation générale BAFD – Perfectionnement
DORAY-DUFAUD Sandra	Les Bases du management
GUERIN Catherine	1 demi-journée avec le cabinet d'avocat TEN (Fédération des Centres Sociaux Vienne)
JEUSSEAUME Sophie	1 journée évaluation (Accolades) 1 journée Développement du Pouvoir d'Agir (Fédération des Centres Sociaux Vienne) 1 demi-journée avec le cabinet d'avocat TEN (Fédération des Centres Sociaux Vienne)
MANGEANT Clément	Implication des parents au CLAS (Caisse d'Allocations Familiales)
PICARD Isabelle	Logiciel Cloé Comptabilité – Formation initiale Logiciel Cloé Comptabilité – Immobilisations, internet Dispensé par AIGA Formation
PIROT Aurore	Habilitation électrique

2) Evolution de l'équipe salariée en 2019

Les recrutements	Contrat à Durée Indéterminée (CDI)	DELEZE Inès - Animatrice DORAY-DUFAUD Sandra - Référente familles et développement du pouvoir d'agir PIROT Aurore – Agent d'accueil
	Groupement d'Employeurs Socio-Culturels (CDI GESC)	COURBOIN Léo - Animateur
	Contrats à Durée Déterminée pour renforcer l'équipe d'animation (CDD)	AMOUROUX Jade BABIN Noémie BLANCHARD Louanne BEKADDOUR Chems Eddine BROUSSE Loudy ECALE Romane EL IDRISSI Mounir GOURESSY N'Mama JUIN Audrey HASSOLD Kimberley MOSTEFAOUI Amina MONDON Justine PETIT Bastien PRIOUX Pauline ROUZIQ Mohammed SAID ALI Sitti Fatima SAMPAKE Sylvanice SOURIAU Pablo VICTORIA Pauline
	Contrat d'apprentissage	COURTOIS Amandine - Animatrice
Les départs	Contrat à Durée Indéterminée (CDI)	BOUFFARD Amandine – Agent d'accueil DEGORCE Romain – Agent d'entretien SECHET Emilie – Animatrice THOMAS Fany – Responsable enfance jeunesse
	Groupement d'Employeurs Socio-Culturels (CDI GESC)	FOUQUET Benjamin – Animateur JUIN Audrey - Animatrice

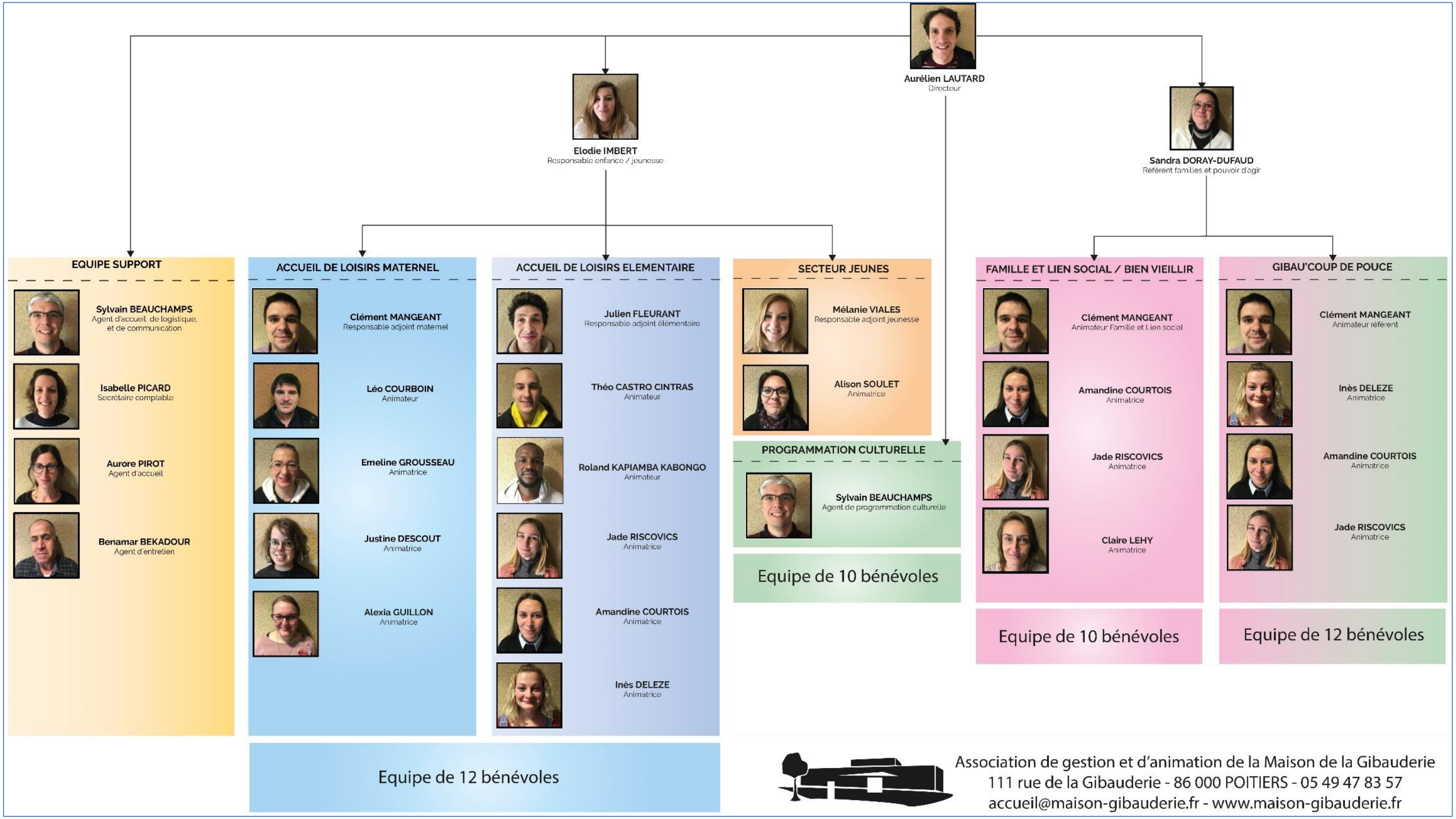
Aurélien LAUTARD
Directeur
Elodie IMBERT
Responsable enfance / jeunesse
Sandra DORAY-DUFAUD
Référent familles et pouvoir d'agir
EQUIPE SUPPORT
Sylvain BEAUCHAMPS
Agent d'accueil, de logistique, et de communication
Isabelle PICARD
Secrétaire comptable
Aurore PIROT
Agent d'accueil
Benamar BEKADOUR
Agent d'entretien
ACCUEIL DE LOISIRS MATERNEL
Clément MANGEANT
Responsable adjoint maternel
Léo COURBOIN
Animateur
Emeline GROUSSEAU
Animatrice
Justine DESCOUT
Animatrice
Alexia GUILLON
Animatrice
Equipe de 12 bénévoles
ACCUEIL DE LOISIRS ELEMENTAIRE
Julien FLEURANT
Responsable adjoint élémentaire
Théo CASTRO CINTRAS
Animateur
Roland KAPIAMBA KABONGO
Animateur
Jade RISCOVICS
Animatrice
Amandine COURTOIS
Animatrice
Inès DELEZE
Animatrice
SECTEUR JEUNES
Mélanie VIALES
Responsable adjoint jeunesse
Alison SOULET
Animatrice
PROGRAMMATION CULTURELLE
Sylvain BEAUCHAMPS
Agent de programmation culturelle
Equipe de 10 bénévoles
FAMILLE ET LIEN SOCIAL / BIEN VIEILLIR
Clément MANGEANT
Animateur Famille et Lien social
Amandine COURTOIS
Animatrice
Jade RISCOVICS
Animatrice
Claire LEHY
Animatrice
Equipe de 10 bénévoles
GIBAU'COUP DE POUCE
Clément MANGEANT
Animateur référent
Inès DELEZE
Animatrice
Amandine COURTOIS
Animatrice
Jade RISCOVICS
Animatrice
Equipe de 12 bénévoles
Association de gestion et d'animation de la Maison de la Gibauderie
111 rue de la Gibauderie - 86 000 POITIERS - 05 49 47 83 57
accueil@maison-gibauderie.fr - www.maison-gibauderie.fr

Bilan

ACTIF	Brut	Amort. & Depreciations	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	**2 959**	**1 157**	**1 802**	**2 722**
Frais d'établissement			-	
Frais de recherche et de développement			-	
Donations temporaires d'usufruit			-	
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	2 760	958	1 802	2 722
Autres immobilisations incorporelles	199	199	-	
Immobilisations incorporelles en cours			-	
Avances et acomptes			-	
Immobilisations corporelles	**816 930**	**171 440**	**645 490**	**691 072**
Terrains	-	-	-	
Constructions	649 753	74 909	574 844	
Installations techniques, matériels et outillages industriels	35 203	22 959	12 244	-
Autres immobilisations corporelles	131 974	73 572	58 402	691 072
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Biens reçus par legs ou donations	**-**	**-**	-	**-**
Immobilisations financières	**15 124**	**-**	**15 124**	**7 870**
Participations et créances rattachées			-	
Autres titres immobilisés	3 508		3 508	3 508
Prêts			-	
Autres	11 616		11 616	4 362
Total I	**835 013**	**172 597**	**662 416**	**701 664**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks	**-**	**-**	**-**	**-**
Matières premières et autres approv.			-	
En cours de production de biens			-	
En cours de production de services			-	
Produits intermédiaires et finis			-	
Marchandises			-	
Avances et acomptes versés sur commandes			-	
Créances	**67 837**	**-**	**67 837**	**69 545**
Usagers et comptes rattachés			-	2 123
Créances reçues par legs ou donations			-	
Autres créances	67 837		67 837	67 422
Divers	**233 780**	**-**	**233 780**	**200 104**
Valeurs mobilières de placement			-	
Instruments de trésorerie			-	
Disponibilités	232 382		232 382	199 508
Charges constatés d'avance	1 398		1 398	596
Total II	**301 617**	**-**	**301 617**	**269 649**
Frais d'émission des emprunts (III)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**1 136 630**	**172 597**	**964 033**	**971 313**

Legs nets à réaliser : acceptés par les organes statutairements compétents autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre :				

PASSIF	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise	-	-
Première situation nette établie		
Fonds statutaires		
Dotations non consomptibles		
Autres fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	-	-
Fonds statutaires		
Autres fonds propres avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projets de l'entité	150 000	150 000
Autres réserves		
Report à nouveau	285 444	279 511
Excédent ou déficit de l'exercice	18 791	- 6 345
SITUATION NETTE	**454 235**	**423 166**
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement	133 755	150 092
Provisions réglementées		
Total I	**587 990**	**573 258**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	-	
Fonds dédiés		
Total II	**-**	**-**
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	2 330	10 379
Total III	**2 330**	**10 379**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	283 342	306 599
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes		12 284
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 211	17 886
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	18 601	17 227
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	19 034	5 100
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	28 525	28 580
Total IV	**373 713**	**387 676**
Ecarts de convertion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**964 033**	**971 313**

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	**4 331**	**5 124**
Ventes de biens et de services	**198 225**	**149 920**
Ventes de biens	292	2 953
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	197 933	146 967
Dont parrainages		
Produits de tiers financeurs	**365 619**	**460 061**
Concours publics et subventions d'exploitation	365 619	460 061
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public	-	-
Dont Dons manuels		-
Dont Mécénats	-	-
Dont Legs, donations et assurances-vie	-	-
Contributions financières	-	-
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	**13 688**	**8 983**
Utilisation des fonds dédiés		**-**
Autres produits	**16**	
Total I	**581 879**	**624 088**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		1 025
Variation des stocks	-	
Autres achats et charges externes	197 783	247 224
Aides financières	-	-
Impôts, taxes et versements assimilés	6 312	5 168
Salaires et traitements	256 905	260 518
Charges sociales	61 152	66 583
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		51 033
Dotations aux provisions	52 630	2 405
Reports en fonds dédiés		-
Autres charges	1 644	5 054
Total II	**576 426**	**639 010**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	**5 453**	**- 14 922**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	4	-
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	440	357
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total III	**444**	**357**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Intérêts et charges assimilées	2 700	3 519
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total IV	**2 700**	**3 519**
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	**- 2 256**	**- 3 162**

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	**3 197**	**- 18 084**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	817	5 689
Sur opérations en capital	15 078	8 394
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	-	-
Total V	**15 895**	**14 083**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	301	2 344
Sur opérations en capital		-
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	-	-
Total VI	**301**	**2 344**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	**15 594**	**11 739**
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I+III+V+IX)	**598 218**	**638 528**
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII+X)	**579 427**	**644 873**
EXCEDENT OU DEFICIT	**18 791**	**- 6 345**

ANNEXE

TOTAL DU BILAN :	**964 033 €**
TOTAL DES PRODUITS :	**581 879 €**
RESULTAT :	**18 791 €**

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en œuvre :

La Maison de la Gibauderie a pour objet d'assurer l'animation socioculturelle du quartier, la coordination des activités des différentes association, l'activité d'entrepreneur de spectacles vivants, la gestion de la Maison de la Gibauderie et de tout autre équipement - à titre locataire ou proprietaire - nécessaire à la réalisation de son Projet d'Animation Globale et de ses activités.

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Changement de méthode comptable

Cet exercice est le premier exercice d'application des règlements ANC n°2018-06 et n°2020-08 relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif. L'application de ce nouveau règlement s'effectue de manière retrospective avec un impact à l'ouverture de l'exercice. L'impact concerne les postes suivants :

Traitement des subventions d'investissement

La première application du règlement ANC n° 2018-06 a entraîné le retraitement des subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables.
Lors de la première application du règlement ANC n° 2018-06, l'entité a procédé à un retraitement de manière rétrospective des subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables figurant à la clôture de l'exercice précédent dans les comptes 131.
L'association réalisait ce traitement sur les subventions d'investissement liées à l'extention. Cependant, concernant les subventions d'investissement "Autres", une actualisation a été réalisée.
Ce changement de méthode comptable a conduit à :

- Les quotes-parts de ces subventions d'investissement "Autres" qui auraient été virées au résultat du ou des exercices antérieurs font l'objet d'une comptabilisation en « Report à nouveau ».

Information relative aux traitements comptables induits par la pandémie de Coronavirus

Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie du COVID 19 et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, l'association a du suspendre ses activités et fermer les centres de loisirs lors des périodes de confinement.
Conformément aux dispositions du PCG sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que cette crise sanitaire a eu un impact sur son activité.
Les participations des usagers liées aux activités ont diminué de 16 200 euros entre 2019 et 2020.
Les produits des activités annexes sont en baisse de 5 500 euros liés à la baisse de la location de la salle (CODIV-19).
La CAF a maintenu le financement de l'activité des centres de loisirs pendant les périodes de fermeture des centres de loisirs.
Au titre du COVID, l'association a reçu des subventions complémentaires :

CARSAT	1 280 €	Prévention COVID
DDCS	7 401 €	Aides aux vacances apprenantes
CAF	3 156 €	Aides exceptionnelles ALSH

L'association a sollicité la prise en charge par l'Etat du chômage partiel pour 4 002 euros.
Eu égard à ces mesures et à la situation financière de l'association à la date d'arrêté des comptes, elle estime que la poursuite de son exploitation n'est pas remise en cause.

Règles et méthodes comptables

Désignation :

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 964 033 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 18 791 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générale

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors changements de méthodes impliqués par les nouveaux règlements et présenté en début d'annexe),
- indépendance des exercices.
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.
Les conventions ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en

place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Les valeurs résiduelles des immobilisations sont considérées comme nulles car non significatives ou non mesurables.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions

L'engagement retraite a été provisionné dans les comptes pour un montant de 2 330 € au 31 décembre 2020. Cet engagement a été évalué sur la base d'un calcul actuariel en fonction des hypothèses suivantes :

-Départ à la retraite à l'âge de 65 ans à l'initiative du salarié,

-Table de mortalité INSEE 2015-2017,

-Turn over 2 % constant,

-Taux de progression des salaires 1 % constant,

-Taux d'actualisation 1 %,

-Taux de charges sociales : 40 % pour les non cadres et 45 % pour les cadres.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Rémunérations

Afin d'éviter la divulgation d'une information à caractère confidentiel, cette rubrique ne sera pas servie.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Concessions brevets licences marques logiciels	2 760			2 760
- Autres immobilisations incorporelles	199			199
Immobilisations incorporelles	**2 959**	**0**	**0**	**2 959**
- Constructions sur sol propre	648 594	1 159		649 753
- Installations techniques, matériel et outillage	33 031	2 172		35 203
- Installations générales, agencements aménag. divers	21 530			21 530
- Matériel de transport	28 850		7 650	21 200
- Matériel de bureau et informatique mobilier	77 326	2 771	400	79 696
- Autres	9 951		403	9 548
Immobilisations corporelles	**819 282**	**6 101**	**8 453**	**816 930**
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	**0**	**0**	**0**	**0**
- Autres titres immobilisés	3 508			3 508
- Autres immobilisations Financières	4 362	7 254		11 616
Immobilisations financières	**7 870**	**7 254**	**0**	**15 124**
ACTIF IMMOBILISE	830 111	13 355	8 453	835 013

Amortissement des immobilisations				
	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Concessions brevets licences marques logiciels	38	920		958
- Autres immobilisations incorporelles	199			199
Immobilisations incorporelles	237	920	0	1 157
- Constructions sur sol propre	44 400	30 509		74 909
- Installations techniques, matériel et outillage	18 084	4 875		22 959
- Installations générales, agencements aménag. divers	5 759	2 285		8 043
- Matériel de transport	16 149	7 346	7 650	15 846
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 870	5 666	400	40 136
- Autres	8 949	1 002	403	9 548
Immobilisations corporelles	128 210	51 683	8 453	171 440
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	0
TOTAL	128 447	52 603	8 453	172 597

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 69 235 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés			
Créances reçues par legs ou donations			
Autres créances	67 837	67 837	
Charges constatées d'avance	1 398	1 398	
Total	69 235	69 235	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			
Produits à recevoir			
			Montant
Créances clients et comptes rattachés - produits à recevoir			
Personnel - produits à recevoir			
Charges sociales - produit à recevoir			61
Impôts et taxes - produits à recevoir			
Divers - produits à recevoir			63 164
'Caf - Subvention à Recevoir	*62 883*		
'MSA - Subvention à Recevoir	*281*		
Divers - produits à recevoir			4 612
Total			67 837

Fonds propres							
Tableau de variation des fonds propres							
Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice			Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
	Montant global avant règlement ANC 2018-06	Impact du règlement ANC 2018-06	Montant global avec règlement ANC 2018-06				
Réserves pour projet de l'entité	150 000		150 000				150 000
Report à nouveau	279 511	12 278	291 789	-6 345			285 444
Excédent ou déficit de l'exercice	-6 345		-6 345	6 345	18 791		18 791
Situation nette	*423 166*	*12 278*	*435 444*	*0*	*18 791*	*0*	*454 235*
Subventions d'investissement	150 092	-12 278	137 814		7 764	11 823	133 755

TOTAL	573 258	0	573 258	0	26 555	11 823	587 990

L’application du règlement ANC n° 2018-06 a conduit d’une part à enregistrer des changements de méthode comptable, avec impact sur le poste « Report à nouveau ». Le détail de l’application rétrospective de cette nouvelle règlementation figure dans la présente annexe, au niveau des informations relatives au poste concerné.

Subventions d'investissement

Tableau de retraitement des subventions d'investissement

	A l'ouverture de l'exercice	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		
	Montant global	Montant nominal global (compte 131 ou 138)	Quotes-parts qui auraient dû être virées au résultat d'exercices antérieurs (via RAN et compte 139)	Montant global restant à virer au résultat
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	150 092	150 092	12 278	137 814

Tableau des subventions d'investissement

Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables		Solde à l'ouverture de l'exercice			Variations de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
		Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :							
	Affectés à des biens renouvelables	29 047		29 047	7 764	9 565	27 246
	Affectés à des biens renouvelables	137 000		137 000			137 000
TOTAL		166 047	0	166 047	7 764	9 565	164 246
Quotes-parts virées au résultat : :							
	Affectés à des biens renouvelables	4 043	12 278	16 321	3 400	9 565	10 156
	Affectés à des biens renouvelables	11 912		11 912	8 423		20 335
TOTAL		15 955	12 278	28 233	11 823	9 565	30 491
		150 092	12 278	137 814			133 755

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour charges	10 379	27	8 076		2 330
TOTAL	10 379	27	8 076	0	2 330
Répartition des dotations et reprises :					
Exploitation		27	8 076		
Financières					
Exceptionnelles					
Provision pour charge :					
Provision pour engagement retraite	2 330				

Dettes

Etat des dettes

	Montant brut	**Échéances à moins d'un an**	**Échéances de 1 à 5 ans**	**Échéances à plus de 5 ans**
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de	283 342	28 174	140 869	114 299
Crédit	0			0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 211			24 211
Dettes fiscales et sociales	18 601			18 601

Autres dettes	19 034			19 034
Produits constatés d'avance	28 525			28 525
TOTAL	**373 713**	**28 174**	**140 869**	**204 670**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	23 243			
Charges à payer				Montant
Factures non parvenues				4 896
Personnel - congés à payer				234
Personnel - autres charges à payer				
Charges s/provision congés à payer				54
Organismes sociaux à payer				
Etat charges a payer				
Autres charges à payer				6 339
Total				**11 523**
Garantie des emprunts				
	Engagement financiers reçus			
Caution solidaire de la ville de Poitiers	334 227			

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Autres	1 398		
Total	**1 398**	**0**	**0**

Produits constatés d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
PCA CLAS	11 627		
PCA Activités	13 434		
PCA Adhésions	3 464		
Total	**28 525**	**0**	**0**

Notes sur le compte de résultat

Contributions volontaires en nature

Ressources

Dons en nature

Prestations en nature	80 239		78 708
Bénévolat	38 331		160 141
Total	118 570		238 849

Emplois

Secours en nature

Mise à disposition gratuite de biens et services						80 239		78 708
Prestations								
Personnel bénévole						38 331		160 141
Total						118 570		238 849

Prestations en nature

L'association a bénéficié en 2020 de la mise à disposition des locaux par la Ville de Poitiers pour une valeur de 80 239 €.

Bénévolat

La participation des bénévoles à l'activité de l'Association, a fait l'objet d'une valorisation de 38 331 € correspondant 1,94 ETP contre 7,83 ETP en 2019.

Les heures de gouvernance de l’association s'élèvent à 507 heures et les heures des actiivtés à 2 575 heures.

Cette valorisation correspond au SMIC horaire brut chargé, soit 12,44 €/heure.

RAPPORT D'ORIENTATION 2021

L'année 2019, vous vous en souvenez, était la dernière année de ce qu'on désigne aujourd'hui comme « la vie normale », ou même « la vie d'avant ». Depuis il y a eu 2020 et la crise sanitaire dont personne ne sait quand elle sera dépassée.
La Maison de la Gibauderie, comme nous tous, n'a qu'une politique et qu'un désir : renouer le lien entre les gens. Pour autant, revenir à la « vie d'avant », est-ce ce que nous voulons ? Est-ce ce que nous devons faire ?

Je n'en suis pas sûr.

Que nous sortions ou non de cette crise sanitaire cette année, nos actions ont pris une orientation et des modalités que nous soutiendrons à l'avenir :

- Aller vers les habitants
- Promouvoir l'âge comme une richesse, à l'inverse de l'idée ambiante
- Faire émerger le pouvoir d'agir de chacun, particulièrement des personnes dont on n'entend pas la voix

Pourtant en 2021 notre politique reste basée sur les principes de notre projet d'animation globale, plus que jamais d'actualité. Je rappelle brièvement ces principes :

Renforcer le lien social

- en agissant pour le « bien vieillir » dans le quartier
- en rassemblant les publics au travers d'activités collectives souhaitées par les habitants

Agir pour l'éducation populaire et la citoyenneté

- en favorisant le pouvoir d'agir des habitants du quartier
- en développant le bénévolat d'action et de gouvernance
- en affirmant la gouvernance associative comme gage de participation de la population et comme assurance de l'écoute des besoins du quartier

Nous espérons et attendons tous une sortie de crise en 2021. Nous pensons d'abord à la population la plus impactée par les mesures d'isolement. Nous pensons aussi à nos partenaires professionnels de la culture, empêchés de partager leur travail, leur art, leurs connaissances.
Je voudrais aussi vous faire part de l'ouverture ou de la reprise de chantiers :

Nous nous enrichirons dorénavant d'un plan de communication. Nous entendons ainsi rendre claires notre existence, nos missions, notre politique et nos actions. Ce plan concernera le quartier pour que la Maison soit mieux connue et identifiée des populations soumises à des difficultés et de tous ceux qui sont en quête de lien et de sens. Ce plan aura aussi une finalité interne à la Maison pour que le projet soit plus lisible pour les équipes salariée et bénévoles afin de continuer à se fédérer sur sa mise en œuvre. Je tiens à remercier Emeline Watson, qui supervise ce projet avec le directeur, pour son implication dynamique et bienveillante.

Nous entendons construire une politique de formation, pour les salariés évidemment mais également pour les bénévoles. Le CA définira des critères objectifs et équitables. Sur cette base, le directeur programmera des formations en fonction des besoins, des désirs et des priorités organisationnelles et financières.

Nous aurons aussi cette année à reprendre la contractualisation de notre existence de Maison de quartier et centre socioculturel auprès de nos partenaires financeurs. En effet notre autonomie est bordée par un contrat décrit dans ce que l'on appelle la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, cosignée avec la Ville de Poitiers et la CAF. La convention en cours est à son terme, nous allons la renouveler pour la période 2022-2025. Nous espérons en faire un document plus pertinent grâce au processus d'évaluation de nos actions, lancé depuis deux ans et fortement soutenu par notre vice-présidente Sophie Jeusseaume.

Enfin un petit mot sur l'année 2022, qui sera la dernière des quatre années d'existence de notre projet d'animation globale. Un nouveau chantier s'annonce donc pour nous tous, collectivement dans les mois qui viennent, pour le projet 2023-2027.

Pour conclure mesdames et messieurs, la Maison de la Gibauderie, votre centre socioculturel, s'éloigne d'une offre de consommation et tend vers un espace de participation citoyenne. Je crois que cet espace commun à toutes et tous démontre chaque jour sa nécessité sociale, et qu'il a un avenir exigeant. Il me semble que nous ne pouvons que nous en réjouir.

Pour le Conseil d'Administration, le Président, Bruno FAYE.

BUDGET PREVISIONNEL 2021

60	ACHATS	
604100	Blanchisserie	100.00
604200	Transport	10 950.00
604300	Prestations extérieures	24 150.00
604400	Activités Par et Pour	21 635.00
604500	Impressions et Affiches	2 495.00
604600	Sorties Extérieures	11 800.00
604910	GESC	87 265.00
606300	Petit équipement	4 050.00
606310	Produits d'entretien	1 660.00
606330	Livres et Jeux	460.00
606400	Fournitures administratives	2 500.00
606500	Petits Logiciels	800.00
606600	Carburant et gaz	1 200.00
606800	Petits consommables (peinture,etc...)	3 440.00
606810	Alimentation	9 650.00
606820	Accessoires Jetables	180.00
606830	Médicaments	410.00
607000	Marchandises	1 020.00
	Total :	**183 765.00**

61	SERVICES EXTERIEURS	
611000	Sous-traitance générale	700.00
611102	Comptoir des RH	4 200.00
611200	Ménage	2 338.70
613100	Locations véhicules	4 250.00
613200	Locations Immobilières	503.82
613500	Locations mobilières	1 020.00
613501	BNP PARIBAS C227	769.76
613502	BNP PARIBAS BH3622	411.61
613503	Location téléphonie SRT	527.87
615500	Entret.& réparat./biens mobil.	249.90
615520	Entretien et réparations véhicules	1 499.62
615600	Maintenance	199.12
615601	SFERE BUREAUTIQUE C227	1 699.90
615602	SFERE BUREAUTIQUE BH3622	58.80
615603	Maintenance SRT	2 099.48
616100	Primes assurances-multirisques	2 806.49
618100	Documentation générale	700.00
618500	Frais Séminaire, conférence	150.00
618600	Formation des Bénévoles - Salariés	4 641.00
	Total :	**28 826.07**

70	REMUNERATIONS DES SERVICES	
706002	PS CAF ALSH	37 555.99
706003	PS CAF ALOE	11 242.00
706100	Produits des activités	82 161.00
706230	PS CAF AGC	68 709.00
706231	PS CAF ACF	22 988.00
706232	PS CAF TLF	3 000.00
706233	PS CAF CLAS	14 828.00
707000	Vente de marchandises	900.00
708100	Location de salle	8 501.00
	Total :	**249 884.99**

74	SUBVENT.D'EXPLOITATION	
741300	ETAT - Aide à l'emploi	21 461.00
744000	Subv.fonctionnement-VILLE CLAS	4 000.00
744001	Subv.fonctionnement-VILLE CEJ	222 984.00
744002	Subv.fonctionnement-VILLE	130 000.00
744003	Subv.fonctionnement-VILLE Culture	3 000.00
745000	Subv.fonctionnement - CAF REAAP	5 000.00
745001	Subv. fonctionnement CAF Sub Jeunes	4 500.00
	Total :	**390 945.00**

75	AUTRES PRODUITS GEST.COURANTE	
756200	Adhésion Associations	145.00
756300	Adhésion famille et individuelle	5 570.00
	Total :	**5 715.00**

77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	
777000	QP subv.invest.aff.cpte résult	10 831.07
	Total :	**10 831.07**

79	TRANSFERTS DE CHARGES	
791000	Transferts de charges	4 641.00
	Total :	**4 641.00**

62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	
622600	Honoraires	4 500.00
623100	Annonces et insertions	50.00
623400	Cadeaux	60.00
625100	Voyages et déplacement	700.00
625300	Frais de restauration	3 271.00
626100	Téléphone fixe et Internet	828.93
626200	Frais Postaux	1 850.00
626300	Téléphone Portable	1 522.00
627000	Services bancaires & assimilés	1 000.00
628100	Concours divers, cotisations..	6 186.00
	Total :	**19 967.93**

63	IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	
63	IMPOTS,TAXES ET VERSEM.ASSIMIL	4 977.00
	Total :	**4 977.00**

64	CHARGES DE PERSONNEL	
64	CHARGES DE PERSONNEL	371 889.24
	Total :	**371 889.24**

65	AUTRES CHARGES GESTION COURAN	
651000	Redevance Concession Brevet	1 050.00
651600	Droit d'auteur	850.00
658000	Charges diverses de gestion courante	50.00
	Total :	**1 950.00**

66	CHARGES FINANCIERES	
661100	Intérêts des emprunts & Dettes	2 973.20
	Total :	**2 973.20**

68	DOTAT.AMORTISS. ET PROVISIONS	
681100	Dotations aux amorts des immo.	53 687.00
681500	Dot.aux prov.risques & charges	2 405.00
	Total :	**56 092.00**

Total charges :	**670440.44**	**Total produits :**	**662017.06**